



## Bleuet nain

Avertissement No 05 – 3 juillet 2014

Semaine du 21 au 27 juin 2014

- [Sommaire météorologique.](#)
- [Stades phénologiques.](#)
- [Travaux culturaux.](#)
- [Mauvaises herbes : laitues.](#)
- [Insectes : altise de l'airelle et drosophile à ailes tachetées.](#)
- [Maladies : taches septorienne et valdensinienne.](#)

### SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

#### Côte-Nord

##### *Secteurs Haute-Côte-Nord, Sept-Rivières et Longue-Pointe-de-Mingan*

- Températures diurnes et nocturnes normales.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

#### Lac-Saint-Jean Ouest

##### *Secteurs Saint-Méthode et La Doré*

- Températures chaudes le jour et la nuit.
- Précipitation nulle.

##### *Secteurs Albanel, Saint-Augustin et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Températures chaudes le jour et normales la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

#### Lac-Saint-Jean Est

##### *Secteur Labrecque*

- Températures chaudes le jour et normales la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

# STADES PHÉNOLOGIQUES

## Côte-Nord

### *Secteur Haute-Côte-Nord*

- Stades 7 (fleurs ouvertes; photo 2), 9 (abscission des corolles, assèchement du style; photo 3) et 11 (fruits verts; photo 4).

### *Secteur Sept-Rivières*

- Stades 5 (abscission des écailles, fleurs visibles; photo 1), 7, 9 et 11.

### *Secteur Longue-Pointe-de-Mingan*

- Stade 7.

## Lac-Saint-Jean Ouest

### *Secteurs Saint-Méthode et La Doré*

- Stades 7, 9 et 11.

### *Secteurs Albanel, Saint-Augustin et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Stades 9 et 11.

## Lac-Saint-Jean Est

### *Secteur Labrecque*

- Stades 9 et 11.



Photo 1 : Stade 5 (abscission des écailles, fleurs visibles)



Photo 2 : Stade 7 (fleurs ouvertes)



Photo 3 : Stade 9 (abscission des écailles, assèchement du style)



Photo 4 : Stade 11 (fruits verts)

## ANNÉE DE VÉGÉTATION

### Côte-Nord

#### *Secteurs Haute-Côte-Nord, Sept-Rivières et Longue-Pointe-de-Mingan*

- Croissance active.

### Lac-Saint-Jean Ouest

#### *Secteurs Albanel, Saint-Augustin et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Croissance active.
- Croissance terminée (fil noir; photo 5).

#### *Secteurs Saint-Méthode et La Doré*

- Croissance active.

### Lac-Saint-Jean Est

#### *Secteur Labrecque*

- Croissance active.

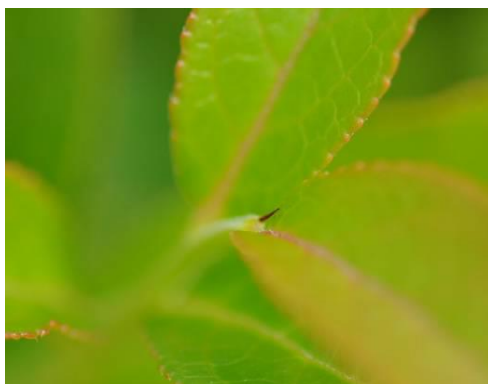


Photo 5 : Fil noir

# TRAVAUX CULTURAUX

## Côte-Nord

### *Secteurs Haute-Côte-Nord et Sept-Rivières*

- Pollinisation.
- Désherbage d'été.

### *Secteur Longue-Pointe-de-Mingan*

- Pollinisation.

## Lac-Saint-Jean Ouest et Est

- Désherbage d'été.

# MAUVAISES HERBES

## Laitue

La floraison de la **laitue du Canada** (*Lactuca canadensis*) (photos 6 et 8) et de la **laitue bisannuelle** (*Lactuca biennis*) (photos 7 et 9) débutera prochainement dans les bleuetières. Ces deux mauvaises herbes s'implantent principalement le long des chemins et, par la suite, elles s'étendent dans l'ensemble du champ si elles ne sont pas bien contrôlées. L'arrachage à la main avant la formation des graines est un bon moyen de contrôle. La laitue du Canada, dont la tige est de couleur pourpre, est la plus abondante. Ces plantes peuvent facilement atteindre 2 mètres de hauteur.



Photo 6 : Feuille de laitue du Canada



Photo 7 : Feuille de laitue bisannuelle



Photo 8 : Fleur de laitue du Canada



Photo 9 : Fleur de laitue bisannuelle

## Fougère-aigle

Dans plusieurs secteurs de production, la fougère-aigle a atteint son plein développement. Sur les terrains en pousse végétative, c'est le temps de faire un contrôle de cette mauvaise herbe par contact avec le super-éponge. Pour plus d'information sur la fougère-aigle et son contrôle par le super-éponge, consulter l'[avertissement No 03](#) du 17 juin 2014.

## INSECTES

### Altise de l'Airelle (*Altica sylvia*)

#### *Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean*

Pour les champs en pousse végétative et les champs en récolte qui ont subi des dommages importants, il est recommandé d'effectuer un traitement 7 jours après l'apparition des premiers adultes. Pour plus d'information sur cet insecte, consulter le [bulletin d'information No 05](#) du 10 juin 2014 intitulé « [L'altise de l'airelle](#) ».

## IMPORTANT

**Pour les champs en récolte qui feront l'objet d'un contrôle des altises, les acheteurs devront être avisés de l'application d'un insecticide avant la livraison des fruits à l'usine.**

### Drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)

La stratégie à adopter au sujet de la gestion de la drosophile à ailes tachetées est disponible en consultant le [bulletin d'information No 06](#) du 26 juin 2014.

En 2014, aucune capture de drosophile à ailes tachetées n'a été faite jusqu'à maintenant au Québec.

# MALADIES

## Tache septorienne (*Septoria difformis*)

La tache septorienne est une maladie plus sujette à affecter la production en raison de sa hâtivité (fin juin). Au début de l'infection, les taches sont translucides (photo 11) et, par la suite, le centre des taches brunit (photo 12). Cette maladie est observée présentement dans les champs en récolte. Elle devrait faire son apparition dans les champs en végétation d'ici une à deux semaines. Il est possible de traiter cette maladie avec un fongicide lorsque les premiers symptômes apparaissent dans les champs en végétation seulement. Pour plus d'information sur les taches foliaires, vous pouvez consulter le guide d'identification « ALLIÉS et ENNEMIS du BLEUET NAIN » d'Ève-Catherine Desjardins et de Romain Néron. Vous pouvez également obtenir de l'information sur cette maladie en cliquant sur le lien suivant : <http://www.gnb.ca/0171/10/0171100029-f.pdf>.

## Tache valdensinienne

Cette maladie a été signalée au cours de la dernière semaine. Elle est causée par les champignons *Valdensia heterodoxa* pour la forme asexuée et *Valdensinia heterodoxa* pour la forme sexuée. Elle apparaît tôt en saison et elle est très virulente. Sur les feuilles, on remarque de grandes lésions circulaires brunes (quelques fois en forme de cible) d'environ 1 cm de diamètre avec un contour brun rougeâtre plus foncé (photo 13). Les taches sont généralement peu nombreuses, soit de 1 à 4 par feuille. La chute complète des feuilles vertes avec lésions se fait en quelques jours. Cette maladie peut être contrôlée en même temps que la tache septorienne, puisque les fongicides homologués pour cette dernière le sont également pour la tache valdensienne. Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez consulter le « Guide d'identification *Alliés et ennemis du Bleuets nain* – insectes, maladies et végétaux » d'Ève-Catherine Desjardins et de Romain Néron et le guide [La production du bleuets sauvage... dans une perspective de développement durable](#) d'Agrinova, du Club Conseil Bleuets, du MAPAQ et du CRAAQ. Vous pouvez également obtenir de l'information sur cette maladie en cliquant sur le lien suivant : <http://www.gnb.ca/0171/10/0171100029-f.pdf>.

### Fongicides homologués pour lutter contre les taches septorienne et valdensinienne

Nom commercial	Groupe de résistance	Maladie	Dose	Notes
PROLINE 480 SC	3	Tache septorienne	315 ml/ha (150 g i.a./ha)	Un maximum de 840 ml/ha de PROLINE 480 SC peut être appliqué par culture, par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
		Tache valdensinienne	400 ml/ha (190 g i.a./ha)	
PRISTINE <sup>MD</sup> WG	7 et 11	Tache septorienne	1,6 kg/ha	Nombre maximal d'applications par saison : 4 en année de germination et 2 en année de récolte.
		Tache valdensinienne	1,3 à 1,6 kg/ha	Nombre maximal d'applications par saison : 4.



Photo 11 : Feuille affectée par un début de tache septorienne



Photo 12 : Tache septorienne, symptômes plus avancés



Photo 13 : Tache valdensinienne

Source des photos :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert, sous la supervision de Louise Thériault, agronome

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
Téléphone : 418 662-6457, poste 2868  
Courriel : [pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – Bleuets nains – 3 juillet 2014*